

Candida auris



Mise à jour
06/11/2024

Informations relatives à
EMS, EPSM, ESE, CAT

Epidémiologie

Agent infectieux

Candida auris (levure non-filamenteuse multi-résistante aux antifongiques)

Réservoir

Humains (peau, muqueuses, tube digestif, voies urinaires, voies respiratoires).

Environnement

Mode de transmission



Par contact direct, par exemple par des mains ou des gants contaminés, entre patients



Par contact indirect, par exemple par le biais d'objets contaminés (par exemple, brassard de tensiomètre, thermomètre) et de surfaces (par exemple, tables de chevet, barres de lit)

Période d'incubation

Variable

Durée d'infectiosité

Durée du portage (très variable: de quelques semaines à plusieurs mois)

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

L'application des Précautions Standard est suffisante

Mesures Additionnelles CONTACT en cas d'infection à *Candida auris* ou lors de soins si présence de sonde urinaire.

Placement

Chambre individuel si infection à *C.auris*

Chambre à 2 lits si le voisin n'a pas de facteur de risque (présence de plaie) et sur avis de l'unité cantonale HPCi

Durée des mesures

Pendant toute la durée du portage et selon indication de l'unité cantonale HPCI

Suivi microbiologique

-  Si la colonisation remonte à **plus de 3 mois** (= dernier prélèvement positif) faire un contrôle du portage (5 frottis :J0,J7, J14, J21, et J28):
 -  Frottis nasal, les aisselles et les plis inguinaux
 -  **et** culture d'urine en cas de présence de sonde urinaire
 -  **et** d'autres sites colonisés (plaies)
 -  si résultat du 1er frottis négatif, faire 4 frottis à une semaine d'intervalle (J7, J14, J21, et J28)
 -  Si la colonisation **date de < 3 mois** :
 -  aucun dépistage à l'admission
-

Matériel de soins

-  Le matériel de soins est réservé au résident pendant la durée des Mesures Additionnelles
 -  Privilégier le matériel à usage unique (UU)
 -  Prévoir un stock de matériel à UU pour 24h uniquement
-

Transport

- > Literie et chemise du patient propre
 - > Désinfection du lit
 - > Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates
-

Circulation

- > Circulation possible si :
 - > Résident.e propre sur lui
 - > Vêtements propres
 - > Si plaie infectée, recouverte d'un pansement propre
 - > Désinfection des mains avant de sortir de leur chambre
-

Visiteurs

- > Ne pas s'asseoir sur le lit
 - > Désinfection des mains en sortant de la chambre
 - > Surblouse seulement si participation aux soins
-

Transfert/sortie

Avertir le service/établissement de destination avant le transfert pour qu'il prenne les mesures adéquates (séjour en chambre individuelle)

et avertir le service HPCI

Prise en charge des personnes contacts

Mesures

-  Enquête d'entourage selon directives du service HPCI
-  On considère comme un cas contact:
 -  Tous les contacts et voisins de chambre depuis l'admission du cas index
-  Si découverte du portage C.Auris durant le séjour en EMS
 -  Se référer à la fiche micro-organisme : contact Candida Auris

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec le produit hydro-alcoolique (PHA)

Gants

Non indiqués en systématique

A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection

Oui, si Mesures Additionnelles lors du contact direct avec le patient ou son environnement immédiat

Masque de soins

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Lunettes de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins



Candida auris peut présenter des résistances aux produits désinfectants usuels.
Utiliser un produit efficace contre *C. auris*



Le matériel de soins est réservé au résident pendant la durée des Mesures Additionnelles



Privilégier le matériel à usage unique (UU)



Prévoir un stock de matériel à UU pour 24h uniquement



Vaisselle : filière habituelle

Lit et literie



Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre



Utiliser les sacs à linge usuels



A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du résident, désinfecter le lit et changer la literie

Environnement



Utiliser le produit détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien de l'environnement direct



Si Mesures Additionnelles



Utiliser un désinfectant ayant une activité prouvée contre C. auris/une activité sporicide (suivre les instructions du fabricant).

Déchets



Elimination des déchets selon les filières habituelles

Autre information

À consulter

Déclaration du cas

Déclaration au service HPCI

Oui

Déclaration à HPCi Vaud

Oui

Déclaration au médecin cantonal

Oui dès le premier cas
